



Certains enfants de notre commune sont parfois confrontés à des difficultés dans la réalisation de leurs devoirs. Afin de leur venir en aide, le Conseil communal et le Conseil d'établissement scolaire recherchent :

des adultes prêts à soutenir ces élèves en les accueillant une ou plusieurs fois par semaine durant 1 heure pour faire

des devoirs surveillés

Le défraiement des personnes inscrites se montera à CHF 5.- par enfant et par leçon. Cette somme sera prise en charge par les parents.

Les personnes intéressées ou qui désirent obtenir des informations complémentaires sont priées de contacter l'administration communale au 032 937 15 24 ou M. José Chopard au 032 937 11 58.

